

DÉCISION DU MAIRE



N° 04/2024 : Décision portant fixation des tarifs municipaux et des redevances d'occupation du domaine public

Le Maire de Villiers-Saint-Frédéric,

Vu le Code Général des Collectivités article L.2122.22 alinéa 2,

Vu la délibération n° 14-2020 du 23 mai 2020 portant délégations au Maire

Considérant que l'évolution de l'indice des prix à la consommation constatée depuis la dernière revalorisation est de 3,54 %

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs et les redevances d'occupation du domaine public pour l'année 2024/2025

⇒ DÉCIDE

Article 1 :

- d'arrêter les tarifs d'animation jeunes concessions du cimetière et du colombarium, manifestations, sac déchets verts, occupation du domaine public à compter du 1^{er} juillet comme suit :
- de fixer les tarifs des services restauration, scolaires, périscolaires, extrascolaires, locations de salles, occupation d'équipements sportifs, à compter du 1^{er} septembre 2024 comme suit :

LOCATION DE LA MTL		TARIFS	
Location de la salle	1 journée pour villersois	712	
	2 journées pour les villersois	963	
	1 journée pour non villersois	1 295	
	2 journées pour les non villersois	1 636	
Cautions	1 journée salon privé	712	
	2 journées salon privé week end	963	
Cautions	Dégâts matériels	1 200	
	Défaut de ménage	300	
Annulation tardive	1 journée pour villersois	244	
	2 journées pour les villersois	372	
	1 journée pour non villersois	510	
	2 journées pour les non villersois	627	
	Badge d'accès	10	

REÇU EN PREFECTURE

le 08/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_AR-078-217806835-20240408-04_2024E-AR

LOCATION DU PRESOIR		
Location de la salle	1 journée pour villersois	94
	2 journées pour les villersois	127
	Semaine dont VSD villersois	187
	9 jours (2WE) pour villersois	249
	1 journée pour non villersois	159
	2 journées pour extérieur	189
	Semaine dont VSD non villersois	323
	9 jours (2 WE) pour Extérieur	436
	caution	611
LOCATION MTL ASSOCIATIONS EXTERIEURES		
	2hs/semaine à l'année	389
LOCATION GYMNASSE ASSOCIATIONS EXTERIEUR		
	2hs/semaine à l'année	389
RESTAURATION SCOLAIRE		
	tranche 1 moins de 6 600 €	4
	tranche 2 de 6 601 à 9 900 €	5.10
	tranche 3 plus de 9 900 €	5.70
Repas enfants non villersois	non villersois	6.70
Repas adultes	adultes	6.70
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT		
Pour les villersois	tranche 1 moins de 6 600 €	16.30
	tranche 2 de 6 601 à 9 900 €	19.70
	tranche 3 plus de 9 900 €	22.50
2ème enfant	2ème enfant	13.90
Pour les non villersois	non villersois	31.60
ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE DU MATIN		
Ecole maternelle et élémentaire	tranche 1 moins de 6 600 €	2
	tranche 2 de 6 601 à 9 900 €	2.60
	tranche 3 plus de 9 900 €	2.90
	Non villersois	3.60
ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE MATERNELLE DU		
	tranche 1 moins de 6 600 €	2.90
	tranche 2 de 6 601 à 9 900 €	3.70
	tranche 3 plus de 9 900 €	4.30
	Non villersois	5.20
REÇU EN PREFECTURE le 08/04/2024 Application agréée E-legalite.com	ETUDES SURVEILLEES	
	villersois	4.30

	non villersois	4.80
EXTENSION DE SERVICE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS (mercredi DE LA GARDERIE MATERNELLE SOIR, DE L'ETUDE SURV		
de 18H30 à 19H00		5.90
Après 19 heures par 1/4 d'heure engagé		10.30
SALLE ADO		
	tranche 1 moins de 6 600 €	36.20
	tranche 2 de 6 601 à 9 900 €	49.70
	tranche 3 plus de 9 900 €	62
Tarif extérieur	non villersois	72.50
ANIMATION JEUNES		
Tarif à la semaine		
Pour les villersois		
	tranche 1 moins de 6 600 €	59
	tranche 2 de 6 601 à 9 900 €	65.30
	tranche 3 plus de 9 900 €	69.40
Pour les non villersois	non villersois	74.60
Tarif semaine de 4 jours		
Pour les villersois		
	tranche 1 moins de 6 600 €	47.60
	tranche 2 de 6 601 à 9 900 €	52.90
	tranche 3 plus de 9 900 €	56
Pour les non villersois	non villersois	59.10
Tarif semaine de 3 jours		
Pour les villersois		
	tranche 1 moins de 6 600 €	36.20
	tranche 2 de 6 601 à 9 900 €	39.40
	tranche 3 plus de 9 900 €	43.50
Pour les non villersois	non villersois	56
CIMETIERE		
Concession pour 15 ans		400
Concession pour 30 ans		700
Concession pour 50 ans		1 300
COLOMBARIUM		
Ouverture de la porte		80
Concession pour 10 ans		500
Concession pour 20 ans		900

REÇU EN PREFECTURE

le 08/04/2024

Application agréée E-legalite.com

Concession pour 30 ans		1 150
Concession pour 50 ans		1 600
	Vase	66.00
Caution pour les manifestations		
Caution	Par prestataire	53
SACS DECHETS VERTS		
	Le sac	1.00
Redevance occupation du domaine public		
	Camion pizza et burgers avec prise électrique	61
	Camion pizza sans prise électrique	55
	Camion pizza et burger – forfait occupation au mois	52
	Camion pizza et burger – forfait électrique au mois	21
	Benne de chantier par jour	11
	Echafaudage à partir du 11 ^{ème} jour, les 10 premiers sont gratuits	17
	Tournage de film – montant fixé par Monsieur le Maire	

Article 2 :

Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Villiers-Saint-Frédéric est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Villiers-Saint-Frédéric, le 8 avril 2024



Sylvain DURAND
Maire de Villiers-Saint-Frédéric

REÇU EN PREFECTURE
le 08/04/2024
Application agréée E-legalite.com